

My Handicap ou formulaire de contact?

Dans le tableau ci-dessous vous trouverez un aperçu des produits ou changements qui peuvent être demandés via les liens dans My Handicap.

Texte lien	Utilisation
Je peux demander une allocation avec visite médicale	<ul style="list-style-type: none">• Une première demande d'allocation• Une demande de révision de l'allocation avec une nouvelle évaluation du handicap
Je peux demander une reconnaissance de mon handicap	<ul style="list-style-type: none">• Une première demande d'être reconnue comme personne handicapée• Demande de révision de la reconnaissance comme personne handicapée
Je peux demander une carte de stationnement	<ul style="list-style-type: none">• Première demande pour laquelle le droit éventuel à la carte de stationnement doit encore être examiné• Demande de carte de stationnement pour quelqu'un qui y a déjà droit suite au résultat de la reconnaissance de son handicap mais qui n'as pas encore demandé de carte <p>ATTENTION : La demande d'un duplicata ou une prolongation d'une carte de stationnement se fait par le formulaire de contact.</p>
Je peux demander une carte de réduction pour les transports publics suite à un handicap visuel	<ul style="list-style-type: none">• Première demande pour laquelle le droit éventuel à la carte de réduction doit encore être examiné• Demande de carte de réduction pour quelqu'un qui y a déjà droit suite au résultat de la reconnaissance de son handicap mais qui n'as pas encore demandé de carte
Je peux demander une preuve de mon handicap pour la TVA voiture et l'exonération de la taxe de circulation	<ul style="list-style-type: none">• Attestation TVA voiture• Attestation exonération de la taxe de circulation
Je peux demander une allocation sans visite médicale	<ul style="list-style-type: none">• Demande d'allocation tout en maintenant les résultats actuels de l'évaluation du handicap• Signaler des changements dans la composition de famille• Signaler des changements des revenus

Communication données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer une nouvelle adresse de résidence • Communiquer une nouvelle adresse mail • Communiquer un nouveau numéro de téléphone • Changer la langue de communication préférée • Changer la personne de contact/administrateur • Supprimer la personne de contact • Communiquer le numéro du compte de vue • Signaler un changement de compte de vue • • Demander un délai de 30 jours pour l'envoi des renseignements supplémentaires • Communiquer un séjour dans une institution • Changement d'institution où la personne réside • Signaler que la personne a pu quitter l'institution
Pour la reconnaissance de mon enfant je dois encore remplir le formulaire.	<ul style="list-style-type: none"> • Cette possibilité sera uniquement disponible si les parents ont déjà introduit une demande d'allocations familiales majorées auprès de leur caisse et s'ils ont déjà reçu une lettre leur demandant de remplir le questionnaire dans My Handicap.
European Disability Card (EDC)	<p>Cette option n'est offerte qu'aux personnes qui ont déjà droit à cette carte. Vous y avez droit si votre handicap a été reconnu par notre service et/ou si vous bénéficiez d'autres avantages tels qu'une allocation, une carte de stationnement, etc. Vous ne pouvez donc pas demander cette carte séparément.</p>

Pour toute autre question, vous pouvez utiliser le formulaire de contact:

<https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact.htm>

Version: novembre 2018